



Monsieur Robert SIEGEL
Maire de la Commune

**PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 8 AVRIL 2021 -18 HEURES MAIRIE**

Retransmis sur <https://youtu.be/UeRKGytlWk>

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M.

Absents excusés KROGSDAHL A. procuration à MORESMAU JP, NICAISE V procuration à SIEGEL R, MINAZZO D procuration à STEHLE C

Sans public pouvant assister aux séances du Conseil Municipal, la démocratie de proximité, base du programme électoral de l'équipe « St-Guilhem, Vraiment ! » est quelque peu perturbée mais des discussions ont quand même lieu dans la rue et beaucoup d'informations sont communiquées par lettre du Verdus. Pas d'avant-conseil évidemment dans ces conditions. En mai nous aurons sûrement la possibilité de tenir un Conseil Municipal en plein air, au Théâtre de Verdure.

M. le Maire informe de la visite de M. le Préfet sur la commune le 20 Avril prochain.

Bernard Hombert est nommé secrétaire de séance. Le quorum est atteint la séance est ouverte.

1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 18 Mars 2021 - Adopté à l'unanimité

2 - Subvention Voirie Département FAIC : dossier ajourné car le volet financier de cette demande de subvention n'est pas finalisé. Ce projet concerne entre autres le projet de réorganisation du cheminement piétonnier du grand chemin qui doit être validé par la commission circulation.

3- Modification du devis de la vidéosurveillance pour les demandes de subvention DETR & FIPD :

Le devis initial s'élevait à 23 967 € HT ; Or une caméra multi-capteur avait été omise. Le devis pour la pose et l'installation de 10 caméras s'élèvent à 27537,40 € HT.

Vote : 10 pour 1 contre

Lors de sa visite du 02 avril, M. le Sous-Préfet avertissait la Municipalité que les crédits octroyés par l'Etat ne seraient pas suffisants pour satisfaire toutes les demandes ;

A ce jour l'Etat n'a toujours pas statué en faveur des demandes de subventions déposées par la commune.

4- Signature d'une convention avec Hérault THD pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle AB 292 : Il s'agit de l'installation d'équipement d'un réseau de communications électroniques (fibre) afin de raccorder les habitants du Grand Chemin.

Vote : 11 Pour

5- Reprise anticipée résultat 2020 :

M. Jean-Philippe MORESMAU, adjoint délégué aux finances expose qu'en application de la nomenclature M14, M4 les résultats de l'exercice précédent sont affectés par le conseil municipal après leur constatation lors du vote du compte administratif.

Toutefois l'instruction permet de procéder à une reprise anticipée des résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion. Année électorale, perturbé par la pandémie, peu d'actions ont pu être menées laissant des excédents relativement importants à reporter sur le budget.

Cette procédure est donc utilisée pour le vote des Budgets Primitifs 2021 selon les résultats 2020 suivants :

CCAS : Excédent de fonctionnement + 743,34 € reporté sur le BP 2021 compte 002

Musée : Excédent de fonctionnement + 22 514.85 € reporté sur le BP 2021 compte 002
Excédent d'investissement + 2 509.00 € reporté sur le BP 2021 compte 001

Parking : Excédent de fonctionnement + 29 307.85 €

Déficit d'investissement – 28 876.36 € + reste à réaliser 11 643.75 € (recettes)

La reprise des résultats s'opère de la sorte :

Fonct : excédent 29 307.85 € – 17 232.61 € = 12 075.24 € cpte 002

Invest : résultat reporté – 28 786.36 € cpte 001 Affectation résultat 17 142.88 € cpte 1068

Budget général :

Excédent de fonctionnement : + 83 519.71 €

Déficit d'investissement : - 42 447.27 €

La reprise des résultats s'opère de la sorte :

Fonct : 83 519.71 € - 42 447.27 € = 41 072.44 € reporté sur le BP 2021 cpte 002

Invest : résultat reporté – 42 447.27 € cpte 001 Affectation de résultat 42 447.27 € cpte 1068

Vote 11 Pour

6- Désignation des représentants de la commune à l'association des communes forestières de l'Hérault :

M. Mathieu QUEVREUX, délégué à l'environnement, présente l'Association des Communes forestières de l'Hérault qui a pour objet de défendre les intérêts de la propriété forestière communale et de promouvoir le développement des territoires ruraux par la forêt.

M. QUEVREUX expose l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des Communes forestières car sur toutes les questions relevant de la gestion de la forêt et de l'intégration de la forêt dans des logiques de développement territorial, elle trouvera conseil, information, formation et appui.

Le Conseil Municipal Décide à **11 voix Pour** l'adhésion de la commune au réseau des Communes forestières (adhésion 110 €) et désigne Mathieu QUEVREUX Délégué titulaire et Robert SIEGEL Délégué suppléant.

7- Vote des taux des taxes locales 2021 : pas d'augmentation mais une nouvelle façon de calculer.

Par délibération du 23/07/2020 le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à 11 % pour la Taxe Foncière Propriété Bâtie et 134, 58 % Taxe Foncière Propriété Non Bâtie.

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (21,45 %) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 32,45 % (soit le taux communal de 2020 : 11 % + le taux départemental de 2020 : 21,45 %).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 21,45 %), et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021.

Vote : 11 Pour

8- Vote des budgets primitifs 2021 :

Documents consultables en ligne : <http://saint-quilhem-le-desert.com/>

Les reports 2020 sur les 4 budgets sont assez importants du fait du faible investissement dû à la crise sanitaire.

Mr Lebrun qui a pris ses fonctions en tant que Conseiller aux décideurs locaux (DGFIP) a été reçu en mairie par le Maire et JP MORESMAU délégué aux finances ; il a réalisé une analyse financière de la commune et tous les indicateurs sont bons, notamment en termes de capacité d'emprunt.

M. Jean-Philippe MORESMAU présente les chiffres et les orientations budgétaires à travers un diaporama avec un soin pédagogique sur la complexité des reversements entre les budgets.

Pour l'année 2021 des investissements sont prévus : Restauration des fenêtres du château, Déplacement de l'autel, Aménagement piétonnier du Grand Chemin et aménagement du parking, réfection des toitures de l'ensemble abbatial, Travaux de réduction énergétique du Théâtre de Verdure, mise en place de la vidéo-surveillance... des demandes de subventions auprès de l'Etat ont été présentées ; les opérations et les projets seront réalisés en fonctions des décisions d'attribution. Certains projets pourraient être reportés faute de financement.

Notons aussi que M. le Sous-Préfet a confirmé la possibilité pour la commune de déroger à la règle de 20% de participation pour les investissements relevant du patrimoine, pour une commune comme St-Guilhem.



Grand Chemin du Val de Gellone - **34150 Saint-Guilhem-le-Désert**

Tel 04 67 57 70 17 – Fax 04 67 57 76 62

Courriel : mairie-st-guilhem@orange.fr

www.saint-guilhem-le-desert.com



Patrimoine Mondial
de l'UNESCO

Présentation des Budgets 2021 :

Budget général :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réelles	535 549,50 €	291 077,08 €
Virements entre budgets	90 436,63 € (Investissements) 69 654,15 € (Musée) 10 000 € (CCAS)	85 0000 € (Parking, personnel) 253 490,76 € (Parking) 35 000 € (Musée, personnel)
Excédent		41 072,44 €
Totaux	705 640,28 €	705 640,28 €

Investissement	Dépenses	Recettes
Réelles	141 656,60 €	51 220,00 €
Virements entre budgets		90 436,63 € (Fonctionnement)
Solde reporté		
Totaux	184 103,87 €	184 103,87 €

La masse salariale sera plus importante en 2021 qu'en 2020 où elle était en baisse suite au départ à la retraite de Pierrot Vedel et d'Anne Desfaudais. Du fait d'une nouvelle embauche sur les missions Culture-Animation et Patrimoine au 01/07/2021. C'est Aude Lise THEULE qui sera nommée par voie de mutation à ce poste : elle prend le relais de Baptiste AURIOL qui a terminé son contrat le 01/03/2021.

La reconstitution d'une équipe technique structurée avec le retour de Lilian Maury a aussi permis en 2020 beaucoup de travaux d'entretien que chacun a pu constater (entretien, propreté, débroussaillage au Théâtre de Verdure, au terrain Buffard...) et pour lesquels M. le Maire tient à les féliciter.

Frais de contentieux : reliquats de factures de l'affaire Lilian Maury. L'unique recours à un avocat sur l'année 2020 a porté sur des conseils concernant un litige avec la Société Thyssenkrupp pour l'enlèvement de l'ascenseur extérieur. Des négociations ont été menées pour aboutir à l'enlèvement gratuit du monte-handicapée extérieur et la baisse du contrat de maintenance de l'ascenseur intérieur pour 6 ans, correspondant à une remise équivalente à près de la moitié du coût de l'appareil hors-service depuis 2016 ! Pour les Festivités 2021, un programme sera à définir avec Aude Lise THEULE en fonction des instructions préfectorales : il est essentiel de retrouver une bonne programmation culturelle. Aussi l'effort est renforcé pour les Associations et pour le CCAS au regard de la crise liée à la pandémie.

Parking : Bien sûr encore des incertitudes sur la situation sanitaire et donc sur les revenus du parking à venir. En 2020, malgré le confinement, le parking a connu une forte fréquentation ce qui a généré de très bonnes recettes, en léger recul par rapport à 2019 malgré 3 mois de confinement. Les recettes de parking représentent 46,36 % des recettes globales de la commune, alors que la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) versée par l'Etat n'en représente que 28%. Les frais de personnel ont été estimés à 85 000 € en fonction du travail accompli lié au parking par le personnel de police municipale, du service technique, et des agents administratifs. Cette somme sera reversée au budget général.

Face à une année difficile à anticiper, les recettes attendues du parking ont été simplement reconduites.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réelles	52 120,00 €	406 694 €
Virements entre budgets	85 0000 € (Général, personnel) 253 490,76 € (Général) 31 439,48 € (Investissements)	3 281 € (Investissements)
Excédent		12 075,24 €
Totaux	422 050,24 €	422 050,24 €

Investissement	Dépenses	Recettes
Réelles	60 638,00 €	48 443,00 €
Virements entre budgets	3281 € (Fonctionnement)	31 439,48 € (Fonctionnement)
Solde reporté	28 786,36 €	17 142,88 €
Totaux	92 705,36 €	92 705,36 €

CCAS : la subvention du budget général a doublé passant de 5 000 € à 10 000 € car crise sanitaire.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réelles	10 743,34 €	0 €
Virements entre budgets	0 €	10 000 € (Général)
Reports		743,34 €
Totaux	10 743,34 €	10 743,34 €

Musée :

24 étudiants ont travaillé sur une charte graphique de l'ensemble abbatial, le Conseil Municipal va devoir choisir et statuer ; mais d'ores et déjà le travail présenté est remarquable.

A titre d'information, La CCVH souhaiterait acheter la maison Flandre : point de départ du projet Grand Musée car permettant une entrée accessible aux PMR sans avoir à passer par l'église.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réelles	40 678 €	5000 €
Virements entre budgets	35 000 € (Général, personnel) 21 491 € (Investissements)	69 654,15 € (Général)
Excédent		22 514,85 €
Totaux	97 169,00 €	97 169,00 €

Investissement	Dépenses	Recettes
Réelles	101 000,00 €	77 000 € (Subventions)
Virements entre budgets		21 491 € (Fonctionnement)
Excédent		2 509 €
Totaux	101 000,00 €	101 000,00 €

Concernant la restauration des fenêtres du château, il y a d'abord l'aspect administratif à régler : suite au décès de M Paul Dubois, la succession vient d'être résolue. Maintenant un bail emphytéotique va être conclu dès que possible entre les héritiers de M. Dubois et la commune.

Le Conseil prend part au vote et s'exprime à **11 voix Pour**

Le Conseil applaudit la qualité du travail de Jean-Philippe MORESMAU et de Stéphanie RIVIÈRE, secrétaire Générale de la Commune, que M. le Maire félicite et remercie pour ce travail très pédagogique.

La séance est levée à 19h30.